

PROCES VERBAL N°11 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 23 OCTOBRE 2025

A : 14H00

Président: M. Denis LASGOUTE

Présents: MME Claire MANTOUX. MRS . Michel UDOVICIC. Stéphane BROCCQ, Anthony MARIOTTI Jean-Marie TASTEVIN.

Absent excusé : M Youri CHERRAD , Abde EL KHALFIOUI,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°10 du 16 octobre 2025.

REPORT DE MATCHES

U17 D1

ST PRIVAT DES VIEUX/FC BAGNOLS PONT du 13.09.2025 reprogrammé au 25.10.2025, reste fixé à la date prévue par la commission.

U14 TERRITOIRE

FC CLA SCC/MAS DE MINGUE du 19.01.2025 reprogrammé au dimanche 02.11.2025.

Décision de la commission, la rencontre peut se jouer UNIQUEMENT avant le 02.11 avec accords des 2 clubs.

RETOUR CSR - POUR INFORMATIONS

U15D4 POULE C

FC Canabier/Ent Rhone Gardon du 12.10.2025

Réclamation de Ent Rhone Gardon irrecevable

La commission CSR se saisie par évocation pour suspicion de fraude sur identité.

Dossier transmet pour instruction.

COUPE GARD LOZERE JEUNES - TIRAGE AU SORT

60 équipes dont 4 exempts, soit 28 matchs.



Le premier tiré au sort reçoit sauf si plus d'une division d'écart entre les 2 équipes (annexe 15 art 6.2 des RG).

Le tirage a été effectué par Muriel VERDIER (référént de la commission des jeunes) et Jean-Marie TASTEVIN (membre de la commission jeunes), en présence de M. D'ANNA Fernand Président du district.

SAINT PAULET DE CAISSON D4/VEZENOBRES D2
EP VERGEZE D2/US SOMMIERES D1
FC UZES D4/LE VIGAN D2
ST HILAIRE D4/CANABIER D3
FC MOUSSAC D4/CENDRAS D4
ST MARTIN VALGALGUES D4/RIBAUTE D4
BELLEGARDE D3/CABASSUT D2
US MONOBLLET D3/CAVILLARGUES D1
ROCHEFORT D4/LANGLADE D2
AS VERS D1/REDESSAN D2
ES PAYS D UZES D1/N. LASSALIEN D2
US BOUILLARGUES D4/N. GAZELEC D1
AS ST PRIVAT D4/VAUVERT FC D3
SC MANDUEL D1/AS POULX D2
FC BAGNOLS PONT D1/OL ALES D1
N. SOLEIL LEVANT D2/US PUJAUT D3
ANDUZE SC D2/SAUVETERRE D3
ST CHRISTOL AS D3/ROUSSON AS D3
ES SUMENE D3/AS CAISSARGUES 1 D4
JS BERNIS D3/BEAUVOISIN D4
LE GRAU DU ROI D4/CALVISSON D1
VAL DE CEZE D3/N. CASTANET D4
ES NIMOISE D4/LM/STA SEDISUD D2
AS BAGARD D4/ST LT DES ARBRES D3
SO LA CALMETTE/GENERAC D2
N. PISSEVIN D2/BEAUCAIRE 2 D1
ENT RHONE GARDON D4/N. CHEMIN BAS D1
FOURQUES D2/GC QUISSAC D3

Equipes exemptées : ES MARGUERITTES, AEC ST GILLES, DOMESSARGUES, FOOT TERRE DE CAMARGUE.

COUPE OCCITANIE U15 ET U17

Le tirage des FINALES DEPARTEMENTALES de la coupe Occitanie U15 et U17
se fera le jeudi 13.11.2.2025 à 14h au district.

Les clubs ne sont pas invités.

A L'ATTENTION DES CLUBS :

- Il est rappelé que le championnat est prioritaire sur les tournois, les sorties scolaires.**



- **Toute date de report de match fixée par la commission peut être joué avant la date prévue avec l'accord des 2 clubs et NON PAS APRES.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
Mme Claire MANTOUX



LE PRESIDENT DE SEANCE
M. Denis LASGOUTE

